

Bourse du travail

Boulevard Pierre de Coubertin 58000 Nevers Tel: 0386611860 Fax: 0386215374 Mel: snes-nievre@dijon.snes.edu

CIRCULAIRE N°2

SOMMAIRE

§ Décharges statutaires

§ Fusions de lycées ...

§ Réunion mutation inter : Mercredi 22 Novembre à 15h00

§ Annexes: Affiche Colloque « collèges ruraux »

Pétition « Temps de Travail »

DÉCHARGES STATUTAIRES

Dans le projet de budget 2007, il est prévu plus de suppressions de postes que l'an dernier. Le ministère pense éponger ce surcroît de suppressions en modifiant le texte sur les décharges statutaires.

Voici ce qui ressort du dernier projet de décret sur la question (le texte est en ligne sur le site du SNES national).

« - 1 H de majoration de nos services pour les enseignants qui effectuent plus de 8 H dans des groupes ou divisions de moins de 20 élèves.

Sont concernés les travaux pratiques, donc a priori tous les collègues de sciences et enseignements technologiques en lycée et de nombreux collègues enseignant en EP1.

- En cas de sous-service, le service peut être complété dans un ou plusieurs établissements d'une <u>autre</u> commune.
- <u>Disparition</u> de l'heure de cabinet d'histoire géographie, de l'heure de laboratoire en SVT, sciences physiques et technologie.
- La raison de santé invoquée pour refuser 1 HSA disparaît des rédactions.
- Perte de l'heure de première chaire pour les enseignants de STS.
- Disparition de l'heure de première chaire pour les disciplines ne faisant pas l'objet d'une épreuve obligatoire au bac. La prise en compte des enseignements en première ne faisant pas l'objet d'épreuve anticipée n'est pas garantie. »

Refusons ce projet qui alourdira notre charge de travail en signant la pétition jointe (à renvoyer au SNES 58, Bourse du travail, 2bis Bd Pierre de Coubertin 58000 Nevers,)

FUSIONS DE LYCÉES ...

Dans notre département, l'administration prévoit les fusions des Lycées Jules Renard et Raoul Follereau à Nevers et Georges Sand et Pierre Chevenard à Cosnes. Ces deux fusions n'améliorent aucunement l'offre de formation et dégradent la qualité de l'accueil des élèves. Elles semblent motivées seulement par des objectifs de suppression de postes de direction, d'enseignement, de vie scolaire,....

Dans les établissements, les enseignants inquiets s'interrogent collectivement sur les conséquences de ces fusions. De précédentes fusions, le nombre de postes supprimés a été important. Devant ces menaces, une consultation des personnels a été organisée dans les établissements nivernais, et plus de 90 % des personnels se sont prononcés contre la fusion,

Le SNES soutient les collègues pour obtenir des informations sur les conséquences de ces projets et refusera avec eux toutes décisions qui iraient à l'encontre de l'intérêt des personnels.

RÉUNION MUTATIONS INTER

La section départementale du SNES organise une réunion mutation le :

mercredi 22 novembre au 7^{ième} étage de la bourse du travail à 15h00

Un réunion « Spéciale Stagiaire » sera organisée le lundi 27 novembre à partir de 17h30. De plus, le SNES 58 assurera plusieurs permanences mutations sur rendez-vous (tel : 03 86 61 18 60, Mel : snes58@dijon.snes.edu)

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET, Anne LAPLANCHE, Michel ROUGIER